

MAIRIE  
DE  
CELLE L'EVESCAULT  
86600



Celle L'Evescault, le 26 mars 2014

Direction Régionale de l'Environnement  
De l'Aménagement et du Logement

27 MARS 2014

**Monsieur le Préfet de la Région Poitou-Charentes**  
**Préfet de la Vienne**  
**Place Aristide Briand**

**86021 POITIERS Cedex**

**N.Réf** : U.PLU.R/14-31

*Dossier suivi par Nathalie BARRAULT*

**Objet** : Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Celle-L'Évescault – Saisie de l'autorité environnementale pour avis sur le dossier d'étude.

**P.J** : deux dossiers

Monsieur le Préfet,

Le Conseil Municipal de la commune de CELLE-L'EVESCAULT a prescrit la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme par délibération en date du 24 janvier 2014

La révision allégée n°1 du PLU étant soumise à évaluation environnementale en application de l'article L.121-10 du Code de l'urbanisme, la commune de CELLE-L'EVESCAULT sollicite par la présente l'avis de l'autorité environnementale, avant enquête publique, conformément à l'article L.121-12 du Code de l'Urbanisme.

J'ai donc l'honneur de vous transmettre ci-joint pour avis le dossier d'étude de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme pour examen au cas par cas.

Je vous prie de croire, Monsieur le Préfet, à l'expression de ma considération distinguée.

**Le Maire de Celle-L'Évescault,**

**Patrick BOUFFARD**

